



Union Fédérale SUD PROTECTION SOCIALE

Paris le 17 mai 2024

CPAM DE L'OISE: CONDAMNATION DE LA DIRECTION

A l'approche des élections pour le CSE de la CPAM de l'Oise, la Direction n'a eu de cesse de faire de la désinformation en calomniant le syndicat SUD, et cela en envoyant des messages à tous les collègues via la messagerie électronique, ou oralement lors de réunions avec le personnel.

En effet SUD est majoritaire dans cet organisme et cela ne plaît pas à la Direction.

Le syndicat SUD de l'Oise et la Fédération SUD PROTECTION SOCIALE ont donc décidé de saisir le Tribunal Judiciaire de Beauvais afin d'obtenir le respect par l'employeur de la neutralité syndicale au sein de la Caisse.

Le Tribunal par ordonnance du 2 mai 2024 enjoint « la Caisse primaire d'Assurance Maladie de l'Oise et a ses représentants de s'abstenir de diffuser des communications ou de tenir des propos oraux aux salariés de la CPAM de l'Oise ayant pour objet ou effet de porter une appréciation qualitative favorable ou défavorable, sur les membres du conseil social et économique (CSE) de la CPAM de l'Oise élus sous l'étiquette SUD PROTECTION SOCIALE, ce jusqu'à ce qu'ait été procédé à l'élection des nouveaux membres du CSE de la CPAM de l'Oise. »

SUD ne cède pas, on se bat et la justice le reconnaît.

Fédération SUD PROTECTION SOCIALE
31 Rue de la grange aux Belles 75010 PARIS
<https://sud-protection-sociale.fr>
Tél : 06 75 26 77 15